

La Corse dans la constitution ? Macron est en train de vendre la Corse aux voyous

écrit par Christine Tasin | 8 février 2018



La Corse n'est plus en France, ne fait plus partie de la France, qu'il faudrait lui faire une place à part dans la Constitution, un statut spécial ?

Insultant pour les Corses qui n'en peuvent mais, eux qui, pour seulement 28,75% des inscrits votent nationalistes, et encore, c'est par défaut, pour ne pas voter Macron :

<http://resistancerepublicaine.com/2018/01/20/corse-simeoni-et-talamoni-bientot-gros-jean-comme-devant/>

Quant aux Simeoni et Talamoni qui font semblant d'être consternés, mais qui ont compris qu'il s'agissait bien d'un début d'autonomie, quels sales types, prêts eux aussi à bafouer le vote des Corses de 2003 comme Sarkozy a bafoué celui de tous les Français de 2005 !

Il y a presque dix ans les glorieux Corses sauvaient la République, à vous l'honneur amis alsaciens !

Le 6 juillet 2003 les Corses étaient appelés à se prononcer par référendum. Il s'agissait de sortir la Corse de la République en la transformant en une sorte de territoire d'outre mer. Des pouvoirs législatifs à l'Assemblée de Corse ainsi que la fusion des deux départements étaient au programme.

C'était l'aboutissement du processus dit de Matignon qui avait provoqué la troisième démission de Jean-Pierre Chevènement. Ce funeste projet avait été concocté dans le cabinet du Premier ministre Lionel Jospin. Entre une poignée de brigands indépendantistes qui rêvaient de mettre la Corse en coupe réglée et le cabinet du Premier ministre, il y avait dans le rôle de l'intercesseur un ennemi de la nation, un contre-révolutionnaire, le Vert Alain Lipietz. C'était l'époque de la «gauche plurielle» qui se réduisait après le départ du Che en 2000 à une fausse gauche, à une droite réactionnaire en diable qui acceptait en 2000 à Lisbonne et en 2002 à Barcelone l'accélération du processus de privatisation des services publics de l'électricité et du gaz, de la poste et des transports.

Ce démantèlement de la République, donc de la France puisque la France s'incarne dans la République, la droite l'avait toujours rêvé, la «gauche» le faisait. Quelle aubaine pour la droite revenue aux affaires en 2002 ! Le successeur de Lionel Jospin, le «décentré» Jean-Pierre Raffarin s'était empressé de faire ajouter à l'article premier de la Constitution : *«Son organisation [celle de la France] est décentralisée»*.

Sûrs par avance du résultat du référendum en Corse, Raffarin, Chirac et Sarkozy projetaient déjà d'étendre l'expérience à l'Alsace et à la Bretagne, pour commencer. C'était sans compter sur le miracle corse. Les très seuls Emile Zuccarelli député-maire de Bastia et Jean-Pierre Chevènement avaient gagné avec les Corses et pour la France contre tout l'establishment de gauche comme de droite, y compris le FN de Jean-Marie Le Pen qui à l'époque avait appelé à l'abstention.

[...]

<http://resistancerepublicaine.com/2013/04/02/il-y-a-presque-dix-ans-les-glorieux-corses-sauvaient-la-republique-a-vous-lhonneur-amis-alsaciens-par-pascal-olivier/>

Macron aurait pu, bien plus simplement, leur dire que, sans "la France", la Corse ne peut pas vivre, tout simplement. La Corse sans la France serait un pays en voie de développement.

“La France” subventionne la Corse à hauteur de 80% de ses besoins...

<http://resistancerepublicaine.com/2017/12/12/la-corse-des-avantages-exorbitants-et-pour-tout-reconnaissance-du-mepris-pour-la-france/>

Mais il est vrai que Simeoni et Talamoni jouent les offensés, font semblant de bouder le déjeuner d'apparat quand ils savent bien, eux, que Macron-qui-hait-la-France-et-veut-faire-plaisir-à-Juncker-et-Merkel veut la même chose qu'eux : dépecer la France, construire l'Europe des régions...

Comme d'habitude, comme partout, Macron se plaît à semer les quelques paroles emblématiques qui vont être reprises par les medias et faire croire aux Français moyens qu'il défendrait la France, qu'il serait ferme...

Pendant ce temps, **il promet que la Corse apparaîtra dans la Constitution.** En quel honneur, si ce n'est que Macron lui prépare un statut spéciale, espéré par Simeoni et Talamoni ?

Et si la Corse apparaît dans la constitution... la Bretagne le demandera aussi, et le pays basque, et, et... et Macron sera content, il aura réveillé les demandes régionalistes, l'instabilité de la France continentale. Situation nécessaire dans son jeu pour détourner l'attention de l'islamisation et l'immigration.

Pendant ce temps, **il promet que la Corse aura une place privilégiée au coeur de la Méditerranée ?** Pour quoi faire, si ce n'est pour développer un axe euro-arabe autour de la Méditerranée ? *“Le président a également particulièrement insisté sur la place stratégique du territoire au coeur de la Méditerranée, qu'il compte exploiter en y invitant prochainement les partenaires méditerranéens de la France”.* La Corse territoire de réunion entre Macron et ses alliés



musulmans ?

Tout ça pour ça ?

Pendant ce temps, Macron **promet de prendre en compte les "spécificités" corses**. Lesquelles ? Il n'y a pas déjà des avantages certains pour les Corses, aux dépens des autres Français ?

- frais d'actes et droits de succession sur les bâtiments situés sur l'île réduits de 50% ;
 - TVA 2,1% au lieu de 5,5% pour les produits alimentaires, les livres, les transports publics; 10% au lieu de 20% pour l'électricité, les travaux immobiliers, et 13% pour les carburants ;
 - certains produits sont totalement exonérés, tels que le vin produit et consommé en Corse, ou les billets d'avion et de ferry à destination de l'île ;
 - cigarettes 25% moins chères que sur le continent ;
- Et ce n'est pas tout :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Statut_fiscal_de_la_Corse

Pour résumer « **Aides : 557 euros par an par Corse, contre 77 euros pour les autres Français** » !

<http://resistancerepublicaine.com/2017/12/12/la-corse-des-avantages-exorbitants-et-pour-tout-reconnaissance-du-mepris-pour-la-france/>

Pour le reste, Macron est resté prudent... pour le moment, forcément. Le diable seul ce qu'il a en tête, alors ça ne mange pas de pain de dire non à une fiscalité autonome, au bilinguisme officiel...

Il n'a pas dit non parce qu'il y serait opposé, mais parce qu'il ne peut pas. Pour le moment. Il ne peut pas parce qu'en France il n'y a qu'une seule langue, le français, que la Constitution est très claire là-dessus (au grand dam de nos dhimmis qui voudraient voir la France ratifier la Charte des langues régionales et minoritaires

<http://resistancerepublicaine.com/2015/11/23/la-charte-europeenne-des-langues-regionales-et-minoritaires-definitivement-enterree/>

Et il n'est pas dit qu'il n'ait pas décidé de proposer cette modification ainsi que le droit de vote des étrangers et la modification-suppression de la loi de 1905 dans la modification constitutionnelle qu'il prépare.

Un seul point positif, Macron avait pris dans ses bagages (l'expression est du Parisien et en dit long) Chevènement que les nationalistes n'aiment pas trop. On se souvient que le Che avait démissionné lorsque Jospin avait organisé le referendum d'autonomie de la Corse.

Simeoni et Talamoni l'ont mal pris... Pourquoi Macron a-t-il agi ainsi ? Pour la réputation de jacobin de Chevènement ou bien pour son statut de Président de la fondation pour l'islam ? J'ai ma petite idée.

Tous pourris. Et on n'a pas tout vu...